Please type a plus sign (+) inside this box → [+]

PTO/SB/05 (4/98)
Approved for use through 09/30/2000. OMB 0651-0032
Patent and Trademark Office: U.S. DEPARTMENT OF COMMERCE
Under the Paperwork Reduction Act of 1995, no persons are required to respond to a collection of information unless it displays a valid OMB control number

UTILITY PATENT APPLICATION TRANSMITTAL

(Only for new nonprovisional applications under 37 C.F.R. § 1.53(b))

Attorney Docket No.	T2147-906538
First Inventor or Application Identifier	Olivier MIAKINEN
Title	PROCEDE D'INTERROGATION A DISTANCE D'AGENTS SNMP
Express Mail Label No.	

APPLICATION ELEMENTS

See MPEP chapter 600 concerning utility patent application contents.

ADDRESS TO: Assistant Commissioner for Patents, Box Patent Application, Washington, DC 20231

1. [X] * Fee Transmittal Form *(e.g., PTO/SB/17)* *(Submit an original and a duplicate for fee processing)*
2. [X] Specification [Total Pages 39] *(preferred arrangement set forth below)*
   - Descriptive title of the Invention
   - Cross References to Related Applications
   - Statement Regarding Fed sponsored R & D
   - Reference to Microfiche Appendix
   - Background of the Invention
   - Brief Summary of the Invention
   - Brief Description of the Drawings *(if filed)*
   - Detailed Description
   - Claim(s)
   - Abstract of the Disclosure
3. [X] Drawing(s) *(35 U.S.C. 113)* [Total Sheets 2]
4. Oath or Declaration [Total Pages 3]
   a. [X] Newly executed (original or copy)
   b. [ ] Copy from a prior application (37 C.F.R. § 1.63(d)) *(for continuation/divisional with Box 16 completed)*
      i. [ ] DELETION OF INVENTOR(S) Signed statement attached deleting inventor(s) named in the prior application, see 37 C.F.R. §§ 1.63(d)(2) and 1.33(b).

NOTE FOR ITEMS 1 & 13: IN ORDER TO BE ENTITLED TO PAY SMALL ENTITY FEES, A SMALL ENTITY STATEMENT IS REQUIRED (37 C.F.R. § 1.27), EXCEPT IF ONE FILED IN A PRIOR APPLICATION IS RELIED UPON (37 C.F.R. § 1.28).

5. [ ] Microfiche Computer Program *(Appendix)*
6. Nucleotide and/or Amino Acid Sequence Submission *(if applicable, all necessary)*
   a. [ ] Computer Readable Copy
   b. [ ] Paper Copy (identical to computer copy)
   c. [ ] Statement verifying identity of above copies

ACCOMPANYING APPLICATION PARTS

7. [X] Assignment Papers (cover sheet & document(s)) to BULL SA
8. [ ] 37 C.F.R.§3.73(b) Statement *(when there is an assignee)* [ ] Power of Attorney
9. [ ] English Translation Document *(if applicable)*
10. [X] Information Disclosure Statement (IDS)/PTO-1449 [X] Copies of IDS Citations
11. [X] Preliminary Amendment
12. [X] Return Receipt Postcard (MPEP 503) *(Should be specifically itemized)*
13. [ ] * Small Entity Statement(s) *(PTO/SB/09-12)* [ ] Statement filed in prior application, Status still proper and desired
14. [ ] Certified Copy of Priority Document(s) *(if foreign priority is claimed)*
15. [X] Other: CLAIM FOR PRIORITY
    CHANGE OF CORRESPONDENCE ADDRESS

16. **If a CONTINUING APPLICATION,** *check appropriate box, and supply the requisite information below and in a preliminary amendment:*
    [ ] Continuation [ ] Divisional [ ] Continuation-in-part (CIP) of prior application No: _____/_____
    Prior application information: Examiner _____ *Group / Art Unit:* _____
    For CONTINUATION or DIVISIONAL APPS only : The entire disclosure of the prior application, from which an oath or declaration is supplied under Box 4b, is considered a part of the disclosure of the accompanying continuation or divisional application and is hereby i ncorporated by reference. The incorporation can only be relied upon when a portion has been inadvertently omitted from the submitted application parts.

17. CORRESPONDENCE ADDRESS

[ ] *Customer Number or Bar Code Label* *(Insert Customer No. or Attach bar code label here)* or [X] *Correspondence address below*

Name	Edward J. Kondracki MILES & STOCKBRIDGE P.C.				
Address	1751 Pinnacle Drive - Suite 500				
City	McLean	State	VA	Zip Code	22102-3833
Country	U.S.	Telephone	703/903-9000	Fax	703/610-8686

Name (Print/Type)	Edward J. Kondracki	Registration No. (Attorney/Agent)	20,604
Signature		Date	June 28, 2000

Burden Hour Statement: This form is estimated to take 0 2 hours to complete. Time will vary depending upon the needs of the in dividual case Any comments on the amount of time you are required to complete this form should be sent to the Chief Information Officer, Patent a nd Trademark Offi ce, Washington, DC 20231. DO NOT SEND FEES OR COMPLETED FORMS TO THIS ADDRESS. SEND TO: Assistant Commissioner for Patents, Box Patent Application, Washington, DC 20231

IN THE UNITED STATES PATENT AND TRADEMARK OFFICE

In re application of:	:	
	:	Examiner:
Olivier MIAKINEN	:	
	:	
Serial No.: To Be Assigned	:	Group Art Unit:
	:	
Filed: June 28, 2000	:	Corres. To FR 99/08250
	:	Filed June 28, 1999
For: PROCEDE D'INTERROGATION A DISTANCE D'AGENTS SNMP		
		McLean, Virginia

PRELIMINARY AMENDMENT

Honorable Commissioner of Patents and Trademarks
Washington, DC 20231

Sir:.

This Preliminary Amendment is filed contemporaneously with the filing of the subject application. Please amend the claims of the application as indicated below without prejudice in order to be able to reintroduce the subject matter in translated claims.

IN THE CLAIMS:

Claim 4, line 1, delete "l'une des revendications 2 ou 3" and replace with –la revendication 1--.

Claim 5, line 1, delete "l'une des revendications 2 à 4" and replace with –la revendication 1--.

Claim 6, line 1, delete "l'une des revendications 1 à 5" and replace with –la revendication 1--.

Claim 8, line 1, delete "l'une des revendications 6 ou 7" and replace with –la revendication 1--.

Claim 9, line 1, delete "l'une des revendications 2 à 8" and replace with –la revendication 1--.

Claim 11, line 1, delete "l'une des revendications 2 ou 10" and replace with –la evendication 1--.

Claim 12, line 8, delete "l'une des revendications 1 à 11" and replace with –la revendication 1--.

REMARKS

This Amendment is made, without prejudice, to avoid and remove improper multiple dependency of the claims and the extra expense associated therewith. Upon translation of the application, the dependent claims will be reintroduced as singly dependent claims.

Respectfully submitted,

Miles & Stockbridge P.C.

Date June 28, 2000

By: _____
Edward J. Kondracki
Registration No. 20,604

Miles & Stockbridge, P.C.
1751 Pinnacle Drive, Suite 500
McLean, Virginia 22102-3833
Tel.: (703) 903-9000

PROCEDE D'INTERROGATION A DISTANCE D'AGENTS SNMP

La présente invention concerne un procédé d'interrogation à distance d'agents SNMP dans un système informatique.

L'art antérieur

Pour administrer une machine sur le réseau Internet à partir d'une autre machine, on utilise le protocole SNMP (Simple Network Management Protocol - Protocole simple de gestion de réseau) de la famille des protocoles TCP/IP. Le protocole SNMP permet à une machine comportant un gestionnaire SNMP de communiquer au travers d'un réseau par un protocole réseau de type SNMP, avec une autre machine comportant un agent SNMP. Pour s'adresser à un agent SNMP à partir d'un gestionnaire SNMP, on utilise un port UDP et une adresse IP. L'agent SNMP gère des objets SNMP caractérisés par des attributs.

Les protocoles d'administration complexes tels que le protocole CMIP (Common Management Information Protocol - Protocole commun de gestion d'information) permettent de faire des requêtes globales au moyen de filtres complexes. Les filtres complexes se présentent sous la forme d'une expression de recherche booléenne appliquée aux attributs d'objets, à savoir plus précisément un ensemble de conditions sur les attributs (égalité, relations d'ordre, inclusion de chaîne de caractères...) combinées entre elles par tout type d'opérateur (ET, OU, NON, IMPLIQUE...).

Contrairement à de tels protocoles, le protocole SNMP est constitué de trois commandes et d'un message rudimentaires (GET, GETNEXT, SET et TRAP). Il ne connaît que deux types de requêtes permettant la récupération d'informations sur les attributs d'objets : les requêtes GET et GETNEXT. Le protocole SNMP est qualifié de protocole simple par

opposition aux protocoles complexes tels que le protocole CMIP. Les commandes GET et GETNEXT sont des requêtes émises par le gestionnaire SNMP d'une machine sur un objet SNMP d'une autre machine au travers d'un réseau.

Un problème se pose lorsqu'un gestionnaire émet une requête complexe du type CMIP en vue de consulter et/ou modifier un objet géré par un agent SNMP. Le protocole SNMP est trop limité pour prendre en charge des opérations complexes de gestion du type CMIP.

Actuellement, pour répondre à un tel problème, le système doit parcourir l'ensemble des objets concernés par la requête CMIP et ne conserver que les résultats répondant à ladite requête.

Or, les ordinateurs étant de plus en plus puissants, le nombre des objets gérés par des agents est de plus en plus grand. Par exemple, de plus en plus d'imprimantes ou de fichiers sont gérés par le même ordinateur. Le nombre de requêtes augmente. Il en résulte une charge importante du réseau, un coût et un temps de réponse accrus.

De plus, l'interrogation de nombreuses instances peut entraîner une utilisation intensive du réseau et dégrader les performances de l'ordinateur interrogé.

Un but de la présente invention consiste à traiter de manière optimisée tout type de requête complexe adressée à un agent SNMP.

Résumé de l'invention

Dans ce contexte, la présente invention propose un procédé de traitement d'une requête complexe adressée à au moins un agent SNMP

d'une machine ressource d'un système informatique à partir d'un gestionnaire de protocole complexe d'une machine application, chaque agent gérant des tables d'attributs appartenant à la machine ressource, les instances des tables étant référencées par des identificateurs comprenant des index, caractérisé en ce qu'il consiste à :

- transformer un filtre F1 issu de la requête complexe en un filtre F2 simplifié ne comportant que des conditions sur des index, le filtre F2 respectant les caractéristiques de correspondance suivantes : le filtre F2 laisse passer toutes les requêtes SNMP dont les réponses pourraient vérifier le filtre F1, mais filtre toutes les requêtes SNMP dont les réponses ne peuvent en aucun cas vérifier le filtre F1 ;
- restreindre les requêtes SNMP à celles qui respectent le filtre F2, et appliquer le filtre F1 sur les réponses.

La présente invention concerne également le système de mise en œuvre dudit procédé.

Présentation des figures

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lumière de la description qui suit, donnée à titre d'exemple illustratif et non limitatif de la présente invention, en référence aux dessins annexés dans lesquels:

•la figure 1 est une vue schématique d'une forme de réalisation du système selon l'invention ;

•la figure 2 représente partiellement un arbre d'identificateurs d'attributs gérés par le système représenté sur la figure 1 ;

•la figure 3 représente un arbre correspondant à un filtre complexe particulier.

Description d'une forme de réalisation de l'invention

Comme le montre la figure 1, le système informatique 1 est distribué et composé de machines 2a, 2b organisées en un ou plusieurs réseaux 3. Une machine 2 est une unité conceptuelle très large, de nature matérielle et logicielle. Les machines peuvent être très diverses, telles que des stations de travail, serveurs, routeurs, machines spécialisées et passerelles entre réseaux. Seuls les composants des machines 2 du système 1 caractéristiques de la présente invention seront décrits, les autres composants étant connus de l'homme du métier.

Comme le montre la figure 1, dans la présente invention, le système informatique 1 comprend une machine 2a dite machine application associée à au moins une application et au moins une machine 2b dite machine ressource apte à gérer au moins une ressource. La machine 2a application comporte un gestionnaire 4 de protocole complexe du type CMIP. La machine 2b ressource comporte un agent 5 SNMP. Le gestionnaire 4 dialogue avec un intégrateur d'agent 6 en utilisant le protocole complexe du type CMIP. Le terme 'complexe' sera explicité par la suite. Dans la forme de réalisation illustrée, l'intégrateur d'agent 6 fait partie de la machine 2a application. Toute autre forme de réalisation est susceptible d'être réalisée et par exemple l'intégrateur d'agent 6 pourrait faire partie d'une machine indépendante à la fois de la machine 2a application et de la machine 2b ressource. L'agent 5 SNMP communique avec l'intégrateur d'agent 6 au travers du réseau 3 en utilisant le protocole SNMP. L'intégrateur d'agent 6 réalise la traduction du protocole complexe vers le protocole SNMP. Le gestionnaire 4 transmet des requêtes complexes de type CMIP à l'intégrateur d'agent 6 qui les traduit en requêtes simples SNMP envoyées à l'agent 5 SNMP concerné.

Il est rappelé qu'un agent SNMP d'une machine 2b ressource gère une MIB, (Management Information Base - Base d'informations d'administration) organisant sous forme arborescente des attributs SNMP. Un attribut SNMP est ordonné dans un arbre par un identificateur OID (Object Identifier) ; il est d'un type déterminé tel que entier, chaîne de caractères, etc, et présente une valeur à un instant donné. La figure 2 représente un arbre d'identificateurs : l'attribut 'tcpConnState' a pour identificateur 1.3.6.1.2.1.6.13.1.1.

Un agent SNMP peut gérer des objets SNMP globaux et uniques, comme le pourcentage de consommation globale du ou des processeurs de la machine ressource, et des objets SNMP multiples, comme le pourcentage de consommation de CPU d'une application. Dans ce dernier cas, il y a autant d'instances gérées par l'agent SNMP de ce type d'objet SNMP (pourcentage de consommation de CPU d'une application), qu'il y a d'applications sur la machine. L'objet est dit multi-instancié et est représenté par une " table SNMP ". Lorsque l'intégrateur d'agent SNMP interroge des tables SNMP comportant de nombreuses instances, il utilise un mécanisme de requêtes et de réponses.

Dans la description qui suit, le terme " attribut " est utilisé pour désigner un objet SNMP et un attribut CMIS (Common Management Information Service - Service correspondant au protocole CMIP) ; le terme " table " pour désigner une table SNMP et un objet CMIS.

La description qui suit prend pour exemple la table SNMP des connexions, dénommée tcpConnTable. Comme le montre la figure 2, la table relative aux connexions TCP existantes " tcpConnTable " est désignée par un identificateur, 1.3.6.1.2.1.6.13. 1.3 est fixé par l'ISO. 1.3.6.1 désigne internet. 1.3.6.1.2.1 désigne la MIB standard (mib-II). 1.3.6.1.2.1.6 désigne tcp, 1.3.6.1.2.1.6.13 désigne la table des connexions (la MIB standard mib-II

et la table des connexions TCP sont définies dans la RFC 1213 (RFC - Request For Comments - Demande de commentaires). La table " tcpConnTable " comprend cinq attributs :

tcpConnState (OID : 1.3.6.1.2.1.6.13.1.1) ;

tcpConnLocalAddress (OID : 1.3.6.1.2.1.6.13.1.2) ;

tcpConnLocalPort (OID : 1.3.6.1.2.1.6.13.1.3) ;

tcpConnRemAddress (OID : 1.3.6.1.2.1.6.13.1.4) ;

tcpConnRemPort (OID : 1.3.6.1.2.1.6.13.1.5).

Les attributs tcpConnLocalAddress, tcpConnLocalPort, tcpConnRemAddress, tcpConnRemPort sont des attributs d'index. La concaténation de l'identificateur d'un attribut avec les valeurs, dans l'ordre, de tous les attributs d'index, donne l'identificateur d'une instance particulière de cet attribut. L'annexe 1 donne un exemple de valeurs de ladite table : dans cet exemple, la table comporte 41 instances. Par exemple, l'identificateur de la 37ème instance de l'attribut tcpConnState est :

tcpConnState.219.182.165.53.1021.219.182.165.55.513

soit :

1.3.6.1.2.1.6.13.1.1 . 219.182.165.53 . 1021 . 219.182.165.55 . 513

tcpConnState 1er index 2ème index 3ème index 4ème index

identificateur

Par extension, l'identificateur d'une instance désigne également l'ensemble des quatre index, sans le nom de l'attribut. Cet identificateur sert alors à désigner l'instance de n'importe quel attribut de la table.

L'identificateur ci-dessus est celui de la 37ème instance de l'attribut tcpConnState. Le 1er index correspond à la valeur de la 37ème instance de l'attribut d'index tcpConnLocalAddress ; le 2ème index à la valeur de la 37ème instance de l'attribut d'index tcpConnLocalPort ; le 3ème index correspond à la valeur de la 37ème instance de l'attribut d'index tcpConnRemAddress ; le 4ème

index à la valeur de la 37ème instance de l'attribut d'index tcpConnRemPort. Ainsi, les quatre derniers composants de l'identificateur de l'attribut tcpConnState correspondent aux valeurs de la même instance des quatre attributs d'index (appelées 1er, 2ème, 3ème et 4ème index).

La valeur des attributs d'index est identique au composant de l'identificateur correspondant à l'attribut d'index en question (ième index). Ainsi, par exemple, la 37ème instance de l'attribut d'index tcpConnLocalAddress dont l'identificateur est :

tcpConnLocalAddress.219.182.165.53.1021.219.182.165.55.513 a pour valeur 219.182.165.53 : cette valeur est identique au composant de l'identificateur (1er index) correspondant à l'attribut d'index tcpConnLocalAddress. L'attribut tcpConnState n'est pas un attribut d'index : il est ordonné à l'aide des attributs d'index.

Dans cet exemple (annexe 1), l'attribut tcpConnState est de type entier et la première instance présente une valeur égale à 1 à un instant t donné. Dans la forme de réalisation de la figure 1, si le gestionnaire SNMP émet un GET sur la première instance de l'attribut tcpConnState de la machine 2b ressource, l'agent SNMP de la machine 2b ressource répond que la valeur de l'attribut tcpConnState est 1, soit que l'état de la connexion est fermé (closed). Le gestionnaire SNMP peut faire un GETNEXT sur la première instance de l'attribut tcpConnState. L'agent SNMP répond que la valeur recherchée est celle de l'attribut dont l'identificateur (1.3.6.1.2.1.6.13.1.1.0.0.0.0.7.0.0.0.0.0) succède dans un ordre croissant à l'identificateur de la première instance de l'attribut tcpConnState (1.3.6.1.2.1.6.13.1.1.0.0.0.0.0.0.0.0.0.0). Dans le présent exemple, l'attribut, dont l'identificateur succède à l'identificateur de la première instance de l'attribut tcpConnState, est la deuxième instance de l'attribut tcpConnState. L'agent SNMP, installé sur la machine 2b ressource, répond que la valeur de l'instance qui suit, à savoir la deuxième instance de l'attribut tcpConnState

est 2 et ainsi de suite sur toutes les instances de la table des connexions jusqu'à ce que l'on passe à un identificateur désignant un autre type d'attribut SNMP tel que, dans cet exemple, tcpConnLocalAdress.

La commande GET permet de lire la valeur d'un (ou plusieurs) attribut(s) dont on connaît déjà l'existence (identificateur connu). Seule la commande GETNEXT permet de retrouver d'autres instances en utilisant le fait que toutes les instances sont ordonnées. La commande GETNEXT permet de parcourir toute une table d'instances par des requêtes successives : en partant du début de la table, un premier GETNEXT délivre la première instance existante; ensuite un GETNEXT sur cette première instance donne la deuxième instance, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la table.

Dans le cas d'une requête complexe relative à une table SNMP, la requête comprend :

- l'identification de la table SNMP considérée ;
- un ensemble de conditions sur des attributs (y compris des index) de la table.

Par exemple, une requête complexe sur la table des connexions TCP (tcpConnTable) présente l'ensemble des conditions suivantes :

" le numéro de port distant est 21 et la connexion est active, ou le numéro de port local est supérieur ou égal à 1024 ".

L'ensemble des conditions peut être représenté d'une façon un peu plus formelle par un filtre complexe par exemple de type CMIS :

```
(OU
  (ET
    tcpConnRemPort EGAL_A 21
    tcpConnState EGAL_A established(5)
```

)

tcpConnLocalPort SUPERIEUR_OU_EGAL_A 1024

).

Le filtre complexe peut être représenté sous la forme d'un arbre comme le montre la figure 3. Les noeuds de l'arbre qui ne sont pas suivis d'autre noeud sont appelés les feuilles. L'arbre de la figure 3 comporte trois feuilles : la feuille tcpConnRemPort = 21 ; la feuille tcpConnState = established(5) ; la feuille tcpConnLocalPort ≥ 1024. Les feuilles représentent des conditions sur des attributs tandis que les autres noeuds représentent des opérations booléennes sur un ou plusieurs noeuds.

Une requête complexe dans la présente description est une requête transmise par un gestionnaire 4, portant sur des attributs SNMP gérés par un agent 5 et susceptible d'être représentée par un filtre complexe constitué d'un nombre quelconque de conditions sur un nombre quelconque d'attributs, reliées entre elles par un nombre quelconque d'opérateurs tels que ET, OU, NON, OU-EXCLUSIF, etc.

Le protocole SNMP ne permet pas à l'agent 5 SNMP de répondre à de telles requêtes complexes, compte tenu des commandes rudimentaires qui constituent le protocole SNMP, comme vu plus haut.

Le procédé selon la présente invention consiste à traiter ladite requête complexe au moyen de l'intégrateur d'agent 6 qui traduit ladite requête complexe (dans l'exemple illustré de type CMIP) en requêtes SNMP, et à optimiser le nombre de requêtes SNMP transmises sur le réseau 3, en particulier le nombre des requêtes GETNEXT.

Selon la présente invention, le procédé de traitement d'une requête complexe adressée à au moins un agent 5 SNMP d'une machine 2b

ressource du système informatique 1 à partir d'un gestionnaire de protocole complexe d'une machine 2a application, chaque agent 5 gérant des tables d'attributs appartenant à la machine 2b ressource, les instances des tables étant référencées par des identificateurs comprenant des index, consiste à :

- transformer un filtre F1 issu de la requête complexe en un filtre F2 simplifié ne comportant que des conditions sur des index, le filtre F2 respectant les caractéristiques de correspondance suivantes : le filtre F2 laisse passer toutes les requêtes SNMP dont les réponses pourraient vérifier le filtre F1, mais filtre toutes les requêtes SNMP dont les réponses ne peuvent en aucun cas vérifier le filtre F1 ;
- restreindre les requêtes SNMP à celles qui respectent le filtre F2, et appliquer le filtre F1 sur les réponses.

Le procédé selon la présente invention comprend les étapes suivantes :

1- transformer un filtre F1 complexe issu de la requête complexe en un filtre F2 simplifié ne comportant que des conditions sur des index et respectant les caractéristiques de correspondance ;

2- déterminer la première instance potentielle vérifiant les conditions du filtre F2 simplifié ; l'identificateur qui est juste inférieur à l'identificateur de l'instance potentielle déterminée est appelé identificateur de test ;

3- retrouver à partir d'une requête SNMP l'instance de la table ayant pour identificateur celui qui suit l'identificateur de test. Si aucune instance n'est retrouvée, le procédé de traitement est terminé. Si une instance est retrouvée, l'instance retrouvée est appelée instance solution ;

4- appliquer le filtre F1 complexe à l'instance solution ; si l'instance vérifie le filtre F1, elle fait partie de la réponse à la requête complexe traitée ;

5- déterminer la première instance potentielle dont l'identificateur est supérieur à l'identificateur de l'instance solution et vérifiant les conditions du filtre F2 simplifié. Si aucune instance n'est retrouvée, le procédé de traitement est terminé. Si une instance est retrouvée, l'identificateur qui est

juste inférieur à l'identificateur de l'instance potentielle est appelé identificateur de test et le procédé reprend à partir de la troisième étape.

La première étape consiste à construire à partir d'un filtre F1 issu d'une requête complexe donnée, dans l'exemple illustré de type CMIP, un filtre F2 simplifié qui ne comprend que des conditions portant sur des index.

Le filtre simplifié F2 respectent les caractéristiques, appelées caractéristiques de correspondance, suivantes:

- s'il peut exister des valeurs d'attributs telles qu'une instance donnée de la table vérifie le filtre F1, alors cette instance vérifie le filtre F2;
- si une instance de la table ne peut pas vérifier le filtre F1 quelles que soient les valeurs d'attributs qui ne sont pas des index, alors cette instance ne vérifie pas le filtre F2.

Si aucune instance ne vérifie de prime abord le filtre complexe F2, l'intégrateur d'agent 6 transmet une réponse vide à la requête complexe transmise par le gestionnaire 4. Selon une forme de réalisation, la dite vérification est réalisée de la manière suivante : l'intégrateur d'agent 6 dispose d'une liste de règles définissant les filtres qui ne sont vérifiés de prime abord par aucune instance, telles que par exemple :

" Si un filtre porte sur une valeur d'attribut V du type " V=a ET V>b " et si " a≤b " alors le filtre n'a pas de réponse ". C'est le cas par exemple lorsque V représente un numéro de port distant, a=22 et b=41.

Une autre forme de réalisation sera décrite ultérieurement.

L'intégrateur d'agent 6 peut également disposer d'une liste de règles de transformation telles que par exemple :

(V≥a) ET (V≤a) correspond à V=a ;

(V≥a) ET (V différent de a) correspond à V>a ;

(V≥a) OU (V<a) correspond à VRAI (condition toujours vérifiée).

En partant d'un filtre complexe quelconque F1, le procédé consiste, au moyen de l'intégrateur d'agent 6, à obtenir un filtre simplifié F2 de la forme suivante :

(OU
  (ET
    condition sur le 1er index
    condition sur le 2ème index
    ...
    condition sur le n^{ième} index
)
  (ET
    condition sur le 1er index
    condition sur le 2ème index
    ...
    condition sur le n^{ième} index
)
  ...
)

Si le filtre complexe contient d'autres opérateurs que des ET, des OU et des NON, le procédé selon l'invention transforme lesdits opérateurs en combinaisons de ET, OU et NON à l'aide de règles connues sur les opérateurs logiques.

Par exemple pour les opérateurs binaires OU-EXCLUSIF et IMPLIQUE:
(OU-EXCLUSIF A B) est équivalent à (OU (ET A (NON B)) (ET B (NON A))) ;
(IMPLIQUE A B) est équivalent à (OU (NON A) B).

Le procédé consiste ensuite à repousser tous les opérateurs NON vers les feuilles de l'arbre représentant le filtre en appliquant les règles suivantes autant de fois qu'il est possible de le faire :

- remplacer (NON (OU A B C ...)) par (ET (NON A) (NON B) (NON C) ...)
- remplacer (NON (ET A B C ...)) par (OU (NON A) (NON B) (NON C) ...)
- remplacer (NON (NON A)) par A.

L'étape suivante consiste à supprimer du filtre toutes les conditions portant sur des attributs qui ne sont pas des index. Il est à noter que, si X est une condition portant sur un attribut qui n'est pas un index, alors il peut exister des valeurs de l'attribut pour lesquelles X est vrai, et d'autres pour lesquelles (NON X) est vrai : tous les (NON X), repoussés vers les feuilles dans l'étape précédente, sont remplacés par la constante VRAI, puis tous les X restants sont remplacés par la constante VRAI.

Cette étape permet d'assurer les caractéristiques de correspondance.

Le filtre est à nouveau simplifié en appliquant les règles suivantes autant de fois qu'il est possible de le faire :

- Remplacer toutes les opérations ET ne contenant que des opérandes VRAI par la constante VRAI.

  Par exemple, remplacer (ET VRAI VRAI VRAI) par VRAI.

- Retirer tous les opérandes VRAI des autres opérations ET.

  Par exemple, remplacer (ET A B VRAI C VRAI) par (ET A B C).

- Remplacer toutes les opérations OU contenant au moins un opérande VRAI par la constante VRAI.

  Par exemple, remplacer (OU A B VRAI C VRAI) par VRAI.

- Remplacer les opérations ET et OU à un seul opérande par cet opérande.

  Par exemple, remplacer (ET A) par A.

- Factoriser les ET et OU imbriqués.

  Par exemple, remplacer (OU A (OU B C) D) par (OU A B C D).

- Regrouper les conditions concernant le même index. Dans la description qui suit, des conditions, simples ou complexes, portant respectivement sur l'index numéro 1, 2, 3, ... n seront appelées C1, C2, C3, ... Cn. De la même manière, une condition quelconque portant sur un index quelconque k, compris entre 1 et n sera appelée Ck.

  Une condition du type (OU (ET Ck Ck) Ck (NON Ck)) est remplacée par une seule condition de type Ck un peu plus complexe. Ce type de transformation aura notamment pour effet de supprimer tous les opérateurs NON.
- Lorsqu'une condition de type Ck est toujours vraie ou toujours fausse, remplacer cette condition par la valeur VRAI ou FAUX, respectivement.

  Selon une forme de réalisation du système 1, l'intégrateur d'agent 6 dispose d'une liste de règles telles que par exemple :

  (index 3 < 22) ET (index 3 > 23) correspond à une condition FAUX ;

  (index 3 < 22) OU (index 3 > 21) correspond à une condition VRAI.
- Remplacer toutes les opérations OU ne contenant que des conditions FAUX par la constante FAUX.

  Par exemple, remplacer (OU FAUX FAUX FAUX) par FAUX.
- Retirer toutes les conditions FAUX des autres opérations OU.

  Par exemple, remplacer (OU A B FAUX C FAUX) par (OU A B C).
- Remplacer toutes les opérations ET contenant au moins une condition FAUX par la constante FAUX.

  Par exemple, remplacer (ET A B FAUX C FAUX) par FAUX.

Les règles sont appliquées dans cet ordre ou dans un ordre différent jusqu'à ce que plus aucune desdites règles ne soit applicable.

Les règles ci-dessus permettent d'obtenir un filtre simplifié appartenant à l'un des trois cas suivants:

1) Le filtre se résume à la seule condition VRAI ;

2) Le filtre se résume à la seule condition FAUX ;

3) Le filtre ne contient que des opérateurs ET et OU, chacun comprenant au maximum une condition sur chacun des index, et aucun ne comprenant la valeur VRAI ou FAUX.

Dans le premier cas, aucune connaissance n'est susceptible d'être obtenue a priori sur les instances qui conviendront : la table doit être parcourue dans son intégralité.

Dans le second cas, aucune instance ne peut convenir : l'agent intégrateur 6 répond au filtre complexe par une réponse vide.

Dans le troisième cas, le procédé consiste à regrouper tous les OU à la racine du filtre : tout opérateur OU contenu dans un opérateur ET est développé.

Par exemple,

(ET C3 (OU C1 C2) C6) devient (OU (ET C3 C1 C6) (ET C3 C2 C6))

Certaines des simplifications précédentes doivent à nouveau être appliquées, à savoir :

- Remplacer les opérations ET et OU à un seul opérande par cet opérande.
- Factoriser les ET et OU imbriqués.
- Regrouper les conditions concernant le même index.
- Lorsqu'une condition de type Ck est toujours vraie ou toujours fausse, remplacer cette condition par la valeur VRAI ou FAUX, respectivement.
- Remplacer toutes les opérations ET contenant au moins une condition FAUX par la constante FAUX.
- Remplacer toutes les opérations ET ne contenant que des conditions VRAI par la constante VRAI.
- Retirer toutes les conditions VRAI des autres opérations ET.
- Remplacer toutes les opérations OU contenant au moins une condition VRAI par la constante VRAI.

- Remplacer toutes les opérations OU ne contenant que des conditions FAUX par la constante FAUX.
- Retirer toutes les conditions FAUX des autres opérations OU.

Les règles sont appliquées dans cet ordre ou dans un ordre différent jusqu'à ce que plus aucune desdites règles ne soit applicable.

Le filtre simplifié obtenu appartient à l'un des cas suivants:

1) Le filtre se résume à la seule condition VRAI ;

2) Le filtre se résume à la seule condition FAUX ;

3) Le filtre se résume à une seule condition Ck ;

4) Le filtre se présente sous la forme d'un ET entre deux ou plusieurs conditions Ck ;

5) Le filtre se présente sous la forme d'un OU entre deux ou plusieurs filtres du type 3) ou 4).

En dehors des cas 1) et 2) déjà traités plus haut, le filtre simplifié F2 a donc la forme suivante (ou bien une forme plus simple que la forme suivante, qui peut facilement s'y ramener) :

$$F2 = (OU\ (ET\ C1_{(1)}\ C2_{(1)} \ldots Cn_{(1)}) \ldots (ET\ C1_{(i)}\ C2_{(i)} \ldots Cn_{(i)}) \ldots).$$

Le filtre simplifié F2 peut s'écrire sous la forme suivante:

$$F2 = (OU\ F2_{(1)}\ F2_{(2)} \ldots F2_{(i)} \ldots F2_{(m)})$$

où chaque $F2_{(i)}$ a la forme suivante:

$$F2_{(i)} = (ET\ C1_{(i)}\ C2_{(i)} \ldots Cn_{(i)})$$

La deuxième étape consiste, au moyen de l'intégrateur d'agent 6, à déterminer la première instance, appelée instance potentielle, qui vérifie les conditions du filtre simplifié F2.

La première instance potentielle vérifiant le filtre F2 est la plus petite des premières instances potentielles dites " locales " vérifiant chacun des $F2_{(i)}$: le procédé consiste donc à rechercher la première instance qui vérifie un filtre du type (ET $C1_{(i)}$ $C2_{(i)}$ ... $Cn_{(i)}$). Pour tout i, l'identificateur de la première instance potentielle " locale " vérifiant $F2_{(i)}$ est obtenu en concaténant la première valeur $I1\_0_{(i)}$ vérifiant $C1_{(i)}$ à la première valeur $I2\_0_{(i)}$ vérifiant $C2_{(i)}$, etc. jusqu'à $In\_0_{(i)}$ vérifiant $Cn_{(i)}$. L'identificateur de l'instance potentielle locale, dite instance potentielle locale " zéro " parce que instance potentielle locale obtenue la première en début de procédé, est $I1\_0_{(i)}.I2\_0_{(i)}. \ldots .In\_0_{(i)}$. S'il n'y a pas de condition sur un index k ($k^{ième}$ index) donné, la première valeur possible est prise pour cet index : 0 pour un entier, 0.0.0.0 pour une adresse IP, etc. L'identificateur de l'instance potentielle est le plus petit des identificateurs des instances potentielles locales zéro obtenues.

Il est à noter que l'intégrateur d'agent 6 connaît les valeurs des index (comme vu plus haut) contrairement aux valeurs des attributs pour lesquels il doit interroger l'agent 5 qui gère l'attribut concerné.

Pour un indice i donné et pour chaque indice k, il existe au moins une valeur $Ik\_0_{(i)}$ qui vérifie la condition $Ck_{(i)}$, sinon la condition $Ck_{(i)}$ aurait été supprimée vers la fin de la première étape. L'autre forme de réalisation du système mentionnée plus haut et permettant à l'intégrateur d'agent de détecter les filtres pour lesquels aucune réponse n'est possible est la suivante : attendre la $2^{ème}$ étape pour les supprimer et dans la $2^{ème}$ étape, s'il existe une condition Ck pour laquelle aucune valeur n'est retrouvée, la condition Ck fait partie des conditions pour lesquelles aucune réponse n'est possible.

L'identificateur qui est juste inférieur à celui de l'instance potentielle est appelé identificateur de test. Il est obtenu de la manière suivante :

• Si le dernier chiffre de l'identificateur de l'instance potentielle est différent de 0, l'identificateur de test est identique à l'identificateur de l'instance potentielle sauf au niveau du dernier chiffre qui est juste inférieur au dernier chiffre de l'identificateur de l'instance potentielle.

Par exemple:

195.3.27.2 (identificateur de l'instance potentielle) -> 195.3.27.1 (identificateur de test)

• Si le dernier chiffre de l'identificateur de l'instance potentielle est égal à 0, l'identificateur de test correspond à l'identificateur de l'instance potentielle sans son dernier chiffre.

Par exemple:

195.3.27.0 (identificateur de l'instance potentielle) -> 195.3.27 (identificateur de test).

L'intégrateur d'agent 6 applique, dans une troisième étape, la requête GETNEXT sur l'identificateur de test.

Si la réponse au GETNEXT indique que la fin de la table est atteinte, l'intégrateur d'agent 6 répond à la requête complexe qu'il n'y a plus d'autre réponse. Le traitement est terminé : ceci constitue le premier cas de terminaison.

Si une instance est obtenue, elle est appelée instance solution. Si Ik désigne la valeur de chacun des index k de l'instance solution, l'identificateur de l'instance solution, appelé identificateur solution, est : I1.I2...In.

Dans une quatrième étape, l'intégrateur d'agent 6 applique le filtre F1 complexe à la dite instance solution. Si la réponse convient, elle est renvoyée en réponse à la requête complexe. Que la réponse convienne ou non, le procédé poursuit le traitement.

Le procédé, dans la cinquième étape, au moyen de l'intégrateur d'agent 6, détermine la première instance potentielle dont l'identificateur est strictement supérieur à l'identificateur solution et qui vérifie le filtre simplifié F2. Cette première instance potentielle est la plus petite des premières instances potentielles locales pour chaque filtre $F2_{(i)}$, dont l'identificateur est strictement supérieur à l'identificateur solution et qui vérifie le filtre $F2_{(i)}$.

I1.I2. ... .In est l'identificateur solution, comme vu plus haut.

Les opérations suivantes sont effectuées pour chaque $F2_{(i)}$.

Soit p le premier indice tel que Ip ne vérifie pas la condition $Cp_{(i)}$.

S'il n'existe pas un tel indice p (c'est-à-dire si l'instance vérifie complètement le filtre), alors on prend p = n.

Le procédé effectue la boucle suivante tant que l'indice p>0 et qu'aucune instance n'a été trouvée :

{ S'il existe un $Jp_{(i)}$ > Ip qui vérifie la condition $Cp_{(i)}$, alors l'identificateur de l'instance potentielle locale est constitué de la manière suivante:

- pour tout index k < p, on prend la valeur Ik ;
- pour l'index p, on prend la valeur $Jp_{(i)}$;
- pour tout index k > p, on prend la valeur $Ik\_0_{(i)}$;

et le procédé quitte la boucle ;

Sinon p ::= p-1 et le procédé continue à boucler avec la nouvelle valeur de p ;

}

Il est rappelé que la valeur $Ik\_0_{(i)}$ correspond à l'identificateur de l'instance potentielle locale zéro en début de procédé ($I1\_0_{(i)}.I2\_0_{(i)}$. ... $.In\_0_{(i)}$) (voir plus haut).

Si p = 0, c'est qu'il n'y a plus d'autre instance qui vérifie cet ensemble de conditions pour $F2_{(i)}$.

Si aucune instance potentielle locale n'est obtenue (c'est-à-dire si le procédé quitte la boucle avec p=0 pour chaque $F2_{(i)}$), c'est qu'il n'y a plus d'autre instance qui vérifie le filtre simplifié F2 ; l'intégrateur d'agent 6 indique en réponse à la requête complexe du gestionnaire 4 qu'il n'y a plus d'autre réponse. Le traitement est terminé : ceci constitue le deuxième cas de terminaison.

Si au moins une instance potentielle locale est obtenue, l'identificateur de l'instance potentielle est le plus petit des identificateurs des instances potentielles locales obtenues. L'identificateur qui est juste inférieur à l'identificateur de l'instance potentielle est appelé identificateur de test. Le procédé reprend à partir de la troisième étape. L'intégrateur 6 d'agent applique un GETNEXT sur l'identificateur de test et ainsi de suite. Les troisième, quatrième et cinquième étapes sont appliquées jusqu'à ce que le traitement se termine dans l'un des deux cas de terminaison présentés précédemment.

Le procédé selon l'invention est décrit au travers de l'exemple détaillé qui suit. Les valeurs de la table de connexion sont données par l'annexe 1.

Le filtre complexe F1 est le suivant :

```
(ET
        tcpConnState EGAL_A 5
        (OU
                tcpConnLocalPort EGAL_A 21
                tcpConnLocalPort EGAL_A 23
        )
        (NON
```

tcpConnRemAddress EGAL_A 127.0.0.1

)

tcpConnRemPort SUPERIEUR_OU_EGAL_A 1024

)

La première étape est automatique dans cet exemple. La condition sur l'attribut tcpConnState est mis à la valeur VRAI et de ce fait, le filtre simplifié F2 est de la forme :

$F2 = (OU\ F2_{(1)}) = F2_{(1)} = (ET\ C1_{(1)}\ C2_{(1)}\ C3_{(1)}\ C4_{(1)})$

avec :

$C1_{(1)}$: aucune contrainte sur le premier index

$C2_{(1)}$: deuxième index EGAL_A 21 ou 23

$C3_{(1)}$: troisième index DIFFERENT_DE 127.0.0.1

$C4_{(1)}$: quatrième index SUPERIEUR_OU_EGAL_A 1024

La deuxième étape consiste à rechercher l'instance potentielle locale zéro, à savoir les premières valeurs possibles pour chacune des conditions. Les premières valeurs possibles sont :

$I1\_0_{(1)} = 0.0.0.0$

$I2\_0_{(1)} = 21$

$I3\_0_{(1)} = 0.0.0.0$

$I4\_0_{(1)} = 1024.$

L'identificateur de l'instance potentielle locale zéro est obtenu en concaténant la première valeur vérifiant $C1_{(1)}$ à la première valeur vérifiant $C2_{(1)}$ à la première valeur vérifiant $C3_{(1)}$ et à la première valeur vérifiant $C4_{(1)}$: $I1\_0_{(1)}.I2\_0_{(1)}.I3\_0_{(1)}.I4\_0_{(1)}$, soit 0.0.0.0.21.0.0.0.0.1024. Comme il n'existe qu'un unique $F2_{(i)}$, à savoir $F2_{(1)}$, l'identificateur obtenu est le plus petit et correspond à l'identificateur de l'instance potentielle. L'identificateur de test est donc 0.0.0.0.21.0.0.0.0.1023.

La troisième étape consiste à appliquer la première requête GETNEXT sur cet identificateur de test. Le résultat obtenu (identificateur solution I1.I2.I3.I4) est 0.0.0.0.23.0.0.0.0.0.

Dans une quatrième étape, le filtre F1 est appliqué audit résultat, à savoir à l'identificateur solution. Le filtre F1 échoue sur cette instance (I4<1024 et tcpConnState égal à 2 différent de 5).

Dans une cinquième étape, la première instance potentielle locale dont l'identificateur est strictement supérieur à l'identificateur solution (identificateur de l'instance solution) est calculé. Soit p le premier indice tel que Ip ne vérifie pas la condition $Cp_{(1)}$.

Ce n'est pas p=1 car il n'y a pas de contrainte sur I1 ;

Ce n'est pas p=2 car I2=23 vérifie $C2_{(1)}$;

Ce n'est pas p=3 car I3=0.0.0.0 vérifie $C3_{(1)}$;

C'est p=4 car I4=0 ne vérifie pas $C4_{(1)}$.

Le procédé rentre dans la boucle de calcul (le procédé reste dans la boucle tant que p>0 et qu'aucune instance n'a été trouvée) :

p=4 : existe-t-il un $J4_{(1)}$ supérieur à I4=0 qui vérifie $C4_{(1)}$? Oui : $J4_{(1)}$=1024

Le nouvel identificateur de l'instance potentielle est donc $I1.I2.I3.J4_{(1)}$, soit 0.0.0.0.23.0.0.0.0.1024. Le nouvel identificateur de test est alors 0.0.0.0.23.0.0.0.0.1023. Le procédé reprend à la troisième étape : le résultat de la deuxième requête GETNEXT sur cet identificateur de test donne 0.0.0.0.25.0.0.0.0.0 (identificateur solution I1.I2.I3.I4). Le filtre F1 échoue sur cette instance (I4<1024, I2 différent de 21 ou 23 et tcpConnState égal à 2 différent de 5).

Le procédé continue en calculant la première instance potentielle locale dont l'identificateur est strictement supérieur à l'identificateur solution

(identificateur de l'instance solution). Soit p le premier indice tel que Ip ne vérifie pas la condition $Cp_{(1)}$.
Ce n'est pas p=1 car il n'y a pas de contrainte sur I1 ;
C'est p=2 car I2=25 ne vérifie pas $C2_{(1)}$.

Le procédé rentre dans la boucle de calcul (le procédé reste dans la boucle tant que p>0 et qu'aucune instance n'a été trouvée) :

p=2 : existe-t-il un $J2_{(1)}$ supérieur à I2=25 qui vérifie $C2_{(1)}$? Non.

p=1 : existe-t-il un $J1_{(1)}$ supérieur à I1=0.0.0.0 ? Oui : $J1_{(1)}$=0.0.0.1

Le nouvel identificateur de l'instance potentielle est donc $J1_{(1)}.I2\_0_{(1)}.I3\_0_{(1)}.I4\_0_{(1)}$, soit 0.0.0.1.21.0.0.0.0.1024 (il est rappelé que l'identificateur de l'instance potentielle locale zéro en début de procédé $I1\_0_{(1)}.I2\_0_{(1)}.I3\_0_{(1)}.I4\_0_{(1)}$ est égal à 0.0.0.0.21.0.0.0.0.1024). Le nouvel identificateur de test est alors 0.0.0.1.21.0.0.0.0.1023. Le résultat du troisième GETNEXT sur cet identificateur de test donne 127.0.0.1.1026.127.0.0.1.2600 (identificateur solution I1.I2.I3.I4). Le filtre F1 échoue sur cet identificateur solution (I2 différent de 21 ou 23).

Le procédé continue en calculant la première instance potentielle locale dont l'identificateur est strictement supérieur à l'identificateur solution. Soit p le premier indice tel que Ip ne vérifie pas la condition $Cp_{(1)}$.
Ce n'est pas p=1 car il n'y a pas de contrainte sur I1 ;
C'est p=2 car I2=1026 ne vérifie pas $C2_{(1)}$.

Le procédé rentre dans la boucle de calcul (le procédé reste dans la boucle tant que p>0 et qu'aucune instance n'a été trouvée) :

p=2 : existe-t-il un $J2_{(1)}$ supérieur à I2=1026 qui vérifie $C2_{(1)}$? Non.

p=1 : existe-t-il un $J1_{(1)}$ supérieur à I1=127.0.0.1 ? Oui : $J1_{(1)}$=127.0.0.2

Le nouvel identificateur de l'instance potentielle est donc $J1_{(1)}.I2\_0_{(1)}.I3\_0_{(1)}.I4\_0_{(1)}$, soit 127.0.0.2.21.0.0.0.0.1024. Le nouvel identificateur de test est alors 127.0.0.2.21.0.0.0.0.1023. Le résultat du

quatrième GETNEXT sur cet identificateur de test donne 219.182.165.53.23.219.182.165.55.4109 (identificateur solution I1.I2.I3.I4). Le filtre F1 réussit sur cet identificateur solution ; une réponse est donc envoyée à la requête complexe.

Le procédé continue en calculant la première instance potentielle locale dont l'identificateur est strictement supérieur à l'identificateur solution. Soit p le premier indice tel que Ip ne vérifie pas la condition $Cp_{(1)}$.
Ce n'est pas p=1 car il n'y a pas de contrainte sur I1 ;
Ce n'est pas p=2 car I2=23 vérifie $C2_{(1)}$;
Ce n'est pas p=3 car I3=219.182.165.55 vérifie $C3_{(1)}$;
Ce n'est pas p=4 car I4=4109 vérifie $C4_{(1)}$.
Puisqu'il n'existe pas de tel p, on prend p=n=4.

Le procédé rentre dans la boucle de calcul (le procédé reste dans la boucle tant que p>0 et qu'aucune instance n'a été trouvée) :

p=4 : existe-t-il un $J4_{(1)}$ supérieur à I4=4109 qui vérifie $C4_{(1)}$? Oui : $J4_{(1)}$=4110
Le nouvel identificateur de l'instance potentielle est donc $I1.I2.I3.J4_{(1)}$, soit 219.182.165.53.23.219.182.165.55.4110. Le nouvel identificateur de test est alors 219.182.165.53.23.219.182.165.55.4109. Le résultat du cinquième GETNEXT sur cet identificateur de test donne 219.182.165.53.139.219.182.165.58.2278 (identificateur solution I1.I2.I3.I4). Le filtre F1 échoue sur cet identificateur solution.

Le procédé continue en calculant la première instance potentielle locale dont l'identificateur est strictement supérieur à l'identificateur solution. Soit p le premier indice tel que Ip ne vérifie pas la condition $Cp_{(1)}$.
Ce n'est pas p=1 car il n'y a pas de contrainte sur I1 ;
C'est p=2 car I2=139 ne vérifie pas $C2_{(1)}$.

Le procédé rentre dans la boucle de calcul (le procédé reste dans la boucle tant que p>0 et qu'aucune instance n'a été trouvée) :

p=2 : existe-t-il un $J2_{(1)}$ supérieur à I2=139 qui vérifie $C2_{(1)}$? Non.

p=1 : existe-t-il un $J1_{(1)}$ supérieur à I1=219.182.165.53 ? Oui : $J1_{(1)}$=219.182.165.54

Le nouvel identificateur de l'instance potentielle est donc $J1_{(1)}.I2\_0_{(1)}.I3\_0_{(1)}.I4\_0_{(1)}$, soit 219.182.165.54.21.0.0.0.0.1024. Le nouvel identificateur de test est alors 219.182.165.54.21.0.0.0.0.1023. Le résultat du sixième GETNEXT sur cet identificateur de test indique qu'il n'y a plus d'autre instance. On peut alors répondre à la requête complexe que la recherche est finie.

Il est à noter que pour parcourir les 41 instances de la table selon l'art antérieur, il aurait fallu 42 requêtes GETNEXT (il faut une requête GETNEXT supplémentaire pour détecter la fin de la table), alors que selon l'invention, 6 requêtes GETNEXT ont suffi.

La présente invention concerne donc un procédé de traitement d'une requête complexe adressée à au moins un agent 5 SNMP de la machine 2b ressource du système informatique 1 à partir du gestionnaire 4 de protocole complexe de la machine 2a application, chaque agent 5 gérant des tables d'attributs appartenant à la machine 2b ressource, les instances des tables étant référencées par des identificateurs comprenant des index, caractérisé en ce qu'il consiste à :

- transformer un filtre F1 issu de la requête complexe en un filtre F2 simplifié ne comportant que des conditions sur des index, le filtre F2 respectant les caractéristiques de correspondance suivantes : le filtre F2 laisse passer toutes les requêtes SNMP dont les réponses pourraient vérifier le filtre F1, mais filtre toutes les requêtes SNMP dont les réponses ne peuvent en aucun cas vérifier le filtre F1 ;

- restreindre les requêtes SNMP à celles qui respectent le filtre F2, et appliquer le filtre F1 sur les réponses.

Le procédé consiste à :

1) transformer le filtre F1 issu de la requête complexe en un filtre F2 simplifié ne comportant que des conditions sur des index et respectant les caractéristiques de correspondance ;
2) déterminer la première instance potentielle vérifiant le filtre F2 simplifié ; l'identificateur qui est juste inférieur à l'identificateur de l'instance potentielle déterminée est appelé identificateur de test ;
3) retrouver à partir d'une requête SNMP l'instance de la table ayant pour identificateur celui qui suit l'identificateur de test. Si aucune instance n'est retrouvée, le procédé de traitement est terminé. Si une instance est retrouvée, l'instance retrouvée est appelée instance solution ;
4) appliquer le filtre complexe F1 à l'instance solution ; si l'instance vérifie le filtre F1, elle fait partie de la réponse à la requête complexe traitée ;
5) déterminer la première instance potentielle dont l'identificateur est supérieur à l'identificateur de l'instance solution et vérifiant le filtre F2 simplifié. Si aucune instance n'est retrouvée, le procédé de traitement est terminé. Si une instance est retrouvée, l'identificateur qui est juste inférieur à l'identificateur de l'instance potentielle est appelé identificateur de test et le procédé reprend à la troisième étape.

Le procédé consiste à obtenir dans la première étape un filtre simplifié de la forme :

(OU
  (ET
    condition sur l'index 1 : $C1_{(1)}$
    condition sur l'index 2 : $C2_{(1)}$

...
condition sur l'index n : $Cn_{(1)}$
)
...
(ET
condition sur l'index 1 : $C1_{(i)}$
condition sur l'index 2 : $C2_{(i)}$
...
condition sur l'index n : $Cn_{(i)}$
)
...
).

Si, dans la première étape, après simplification, le filtre se résume :

- à la seule condition VRAI, la table est parcourue dans son intégralité ;
- à la seule condition FAUX, aucune instance ne peut convenir.

Le procédé consiste, pour obtenir le filtre simplifié F2, à vérifier de prime abord si le filtre complexe répond à des règles définissant des filtres qui ne sont vérifiés par aucune instance.

Le procédé consiste, pour obtenir le filtre simplifié F2, à :

- transformer le filtre complexe en une combinaison de conditions sur les attributs liées par les opérateurs logiques ET, OU et NON ;
- repousser les opérateurs NON vers les feuilles et supprimer les NON doubles (NON NON) ;
- supprimer les conditions X portant sur des attributs qui ne sont pas des index ;
- simplifier les opérations en résultant ;
- factoriser les ET et OU imbriqués ;
- regrouper les conditions concernant le même index ;

- regrouper tous les OU à la racine du filtre et simplifier à nouveau.

Le procédé consiste, pour supprimer les conditions X, à remplacer les conditions X et NON X par la constante VRAI.

Le procédé consiste, pour simplifier les opérations, à :

- remplacer les tests ET et OU à un seul opérande par cet opérande ;
- remplacer les opérations ET ne contenant que des opérandes VRAI par la constante VRAI et les opérations OU ne contenant que des opérandes FAUX par la constante FAUX ;
- retirer les conditions VRAI des autres opérations ET et les conditions FAUX des autres opérations OU ;
- remplacer les opérations OU contenant au moins un opérande VRAI par la constante VRAI et les opérations ET contenant au moins un opérande FAUX par la constante FAUX ;
- remplacer les conditions s'avérant être toujours VRAI ou FAUX par la constante VRAI ou FAUX ;

toutes ces opérations de simplification étant appliquées autant de fois qu'il est possible de le faire.

Le procédé consiste, dans la deuxième étape, à concaténer la première valeur vérifiant $C1_{(i)}$ à la première valeur vérifiant $C2_{(i)}$ jusqu'à $Cn_{(i)}$ pour obtenir les instances potentielles locales zéro $I1\_0_{(i)}$. $I2\_0_{(i)}$. ... $In\_0_{(i)}$, la première valeur possible en l'absence de condition sur un index donné étant la valeur nulle, l'instance potentielle correspondant à la plus petite des instances potentielles locales zéro.

Le procédé consiste, dans la cinquième étape, à effectuer pour tout i et tant que l'indice p est supérieur à 0 ou qu'aucune instance cherchée n'est trouvée, les opérations suivantes :

S'il existe un $Jp_{(i)}$ > Ip qui vérifie la condition $Cp_{(i)}$, alors l'instance potentielle locale est constituée de la manière suivante:

- pour tout index k < p, on prend la valeur Ik avec I1.I2. ... .In l'identificateur de l'instance solution ;
- pour l'index p, on prend la valeur $Jp_{(i)}$;
- pour tout index k > p, on prend la valeur $Ik\_0_{(i)}$;

Sinon p prend la valeur p-1 et le procédé reprend les opérations ci-dessus, l'instance potentielle correspondant à la plus petite des instances potentielles locales obtenues.

Le procédé consiste, dans la deuxième et la cinquième étapes, à obtenir l'identificateur de test à partir de l'identificateur de l'instance potentielle, en soustrayant 1 à son dernier chiffre si celui-ci est différent de 0, ou en supprimant ce dernier chiffre s'il est nul.

Le procédé concerne également le système de traitement de la requête complexe adressée à au moins un agent 5 SNMP de la machine 2b ressource du système informatique 1 à partir du gestionnaire 4 de protocole complexe de la machine 2a application, chaque agent 5 gérant des tables d'attributs appartenant à la machine 2b ressource, les instances des tables étant référencées par des identificateurs comprenant des index, le système comprenant l'agent intégrateur 6 permettant la mise en œuvre du procédé de traitement décrit précédemment.

ANNEXE 1

Exemple de valeurs de la table de connexion :

tcpConnState.0.0.0.0.0.0.0.0.0.0 = 1 .
tcpConnState.0.0.0.0.7.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.9.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.13.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.19.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.21.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.23.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.25.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.37.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.80.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.111.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.139.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.199.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.512.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.513.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.514.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.540.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.659.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.757.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.779.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.790.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.793.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.919.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.924.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.1024.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.1025.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.2401.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.2600.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.0.0.0.0.6000.0.0.0.0.0 = 2
tcpConnState.127.0.0.1.1026.127.0.0.1.2600 = 5
tcpConnState.127.0.0.1.2600.127.0.0.1.1026 = 5
tcpConnState.219.182.165.53.23.219.182.165.55.4109 = 5
tcpConnState.219.182.165.53.139.219.182.165.58.2278 = 5
tcpConnState.219.182.165.53.1017.219.182.100.2.1018 = 5
tcpConnState.219.182.165.53.1018.219.182.100.2.514 = 7
tcpConnState.219.182.165.53.1020.219.182.165.55.513 = 5
tcpConnState.219.182.165.53.1021.219.182.165.55.513 = 5
tcpConnState.219.182.165.53.1022.219.182.100.2.1019 = 5
tcpConnState.219.182.165.53.1023.219.182.100.2.514 = 7
tcpConnState.219.182.165.53.1905.219.182.165.55.21 = 8
tcpConnState.219.182.165.53.6000.219.182.100.2.1304 = 5
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.0.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.7.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.9.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.13.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.19.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.21.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.23.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.25.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.37.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0

tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.80.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.111.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.139.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.199.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.512.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.513.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.514.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.540.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.659.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.757.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.779.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.790.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.793.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.919.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.924.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.1024.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.1025.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.2401.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.2600.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.0.0.0.0.6000.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnLocalAddress.127.0.0.1.1026.127.0.0.1.2600 = 127.0.0.1
tcpConnLocalAddress.127.0.0.1.2600.127.0.0.1.1026 = 127.0.0.1
tcpConnLocalAddress.219.182.165.53.23.219.182.165.55.4109 = 219.182.165.53
tcpConnLocalAddress.219.182.165.53.139.219.182.165.58.2278 = 219.182.165.53
tcpConnLocalAddress.219.182.165.53.1017.219.182.100.2.1018 = 219.182.165.53
tcpConnLocalAddress.219.182.165.53.1018.219.182.100.2.514 = 219.182.165.53
tcpConnLocalAddress.219.182.165.53.1020.219.182.165.55.513 = 219.182.165.53
tcpConnLocalAddress.219.182.165.53.1021.219.182.165.55.513 = 219.182.165.53
tcpConnLocalAddress.219.182.165.53.1022.219.182.100.2.1019 = 219.182.165.53
tcpConnLocalAddress.219.182.165.53.1023.219.182.100.2.514 = 219.182.165.53
tcpConnLocalAddress.219.182.165.53.1905.219.182.165.55.21 = 219.182.165.53
tcpConnLocalAddress.219.182.165.53.6000.219.182.100.2.1304 = 219.182.165.53
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.0.0.0.0.0.0 = 0
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.7.0.0.0.0.0 = 7
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.9.0.0.0.0.0 = 9
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.13.0.0.0.0.0 = 13
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.19.0.0.0.0.0 = 19
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.21.0.0.0.0.0 = 21
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.23.0.0.0.0.0 = 23
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.25.0.0.0.0.0 = 25
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.37.0.0.0.0.0 = 37
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.80.0.0.0.0.0 = 80
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.111.0.0.0.0.0 = 111
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.139.0.0.0.0.0 = 139
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.199.0.0.0.0.0 = 199
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.512.0.0.0.0.0 = 512
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.513.0.0.0.0.0 = 513
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.514.0.0.0.0.0 = 514
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.540.0.0.0.0.0 = 540
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.659.0.0.0.0.0 = 659
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.757.0.0.0.0.0 = 757
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.779.0.0.0.0.0 = 779
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.790.0.0.0.0.0 = 790
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.793.0.0.0.0.0 = 793
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.919.0.0.0.0.0 = 919

tcpConnLocalPort.0.0.0.0.924.0.0.0.0.0 = 924
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.1024.0.0.0.0.0 = 1024
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.1025.0.0.0.0.0 = 1025
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.2401.0.0.0.0.0 = 2401
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.2600.0.0.0.0.0 = 2600
tcpConnLocalPort.0.0.0.0.6000.0.0.0.0.0 = 6000
tcpConnLocalPort.127.0.0.1.1026.127.0.0.1.2600 = 1026
tcpConnLocalPort.127.0.0.1.2600.127.0.0.1.1026 = 2600
tcpConnLocalPort.219.182.165.53.23.219.182.165.55.4109 = 23
tcpConnLocalPort.219.182.165.53.139.219.182.165.58.2278= 139
tcpConnLocalPort.219.182.165.53.1017.219.182.100.2.1018 = 1017
tcpConnLocalPort.219.182.165.53.1018.219.182.100.2.514 = 1018
tcpConnLocalPort.219.182.165.53.1020.219.182.165.55.513 = 1020
tcpConnLocalPort.219.182.165.53.1021.219.182.165.55.513 = 1021
tcpConnLocalPort.219.182.165.53.1022.219.182.100.2.1019 = 1022
tcpConnLocalPort.219.182.165.53.1023.219.182.100.2.514 = 1023
tcpConnLocalPort.219.182.165.53.1905.219.182.165.55.21 = 1905
tcpConnLocalPort.219.182.165.53.6000.219.182.100.2.1304 = 6000
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.0.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.7.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.9.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.13.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.19.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.21.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.23.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.25.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.37.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.80.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.111.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.139.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.199.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.512.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.513.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.514.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.540.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.659.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.757.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.779.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.790.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.793.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.919.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.924.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.1024.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.1025.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.2401.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.2600.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.0.0.0.0.6000.0.0.0.0.0 = 0.0.0.0
tcpConnRemAddress.127.0.0.1.1026.127.0.0.1.2600 = 127.0.0.1
tcpConnRemAddress.127.0.0.1.2600.127.0.0.1.1026 = 127.0.0.1
tcpConnRemAddress.219.182.165.53.23.219.182.165.55.4109 = 219.182.165.55
tcpConnRemAddress.219.182.165.53.139.219.182.165.58.2278= 219.182.165.58
tcpConnRemAddress.219.182.165.53.1017.219.182.100.2.1018 = 219.182.100.2
tcpConnRemAddress.219.182.165.53.1018.219.182.100.2.514 = 219.182.100.2
tcpConnRemAddress.219.182.165.53.1020.219.182.165.55.513 = 219.182.165.55
tcpConnRemAddress.219.182.165.53.1021.219.182.165.55.513 = 219.182.165.55

tcpConnRemAddress.219.182.165.53.1022.219.182.100.2.1019 = 219.182.100.2
tcpConnRemAddress.219.182.165.53.1023.219.182.100.2.514 = 219.182.100.2
tcpConnRemAddress.219.182.165.53.1905.219.182.165.55.21 = 219.182.165.55
tcpConnRemAddress.219.182.165.53.6000.219.182.100.2.1304 = 219.182.100.2
tcpConnRemPort.0.0.0.0.0.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.7.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.9.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.13.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.19.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.21.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.23.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.25.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.37.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.80.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.111.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.139.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.199.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.512.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.513.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.514.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.540.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.659.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.757.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.779.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.790.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.793.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.919.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.924.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.1024.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.1025.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.2401.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.2600.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.0.0.0.0.6000.0.0.0.0 = 0
tcpConnRemPort.127.0.0.1.1026.127.0.0.1.2600 = 2600
tcpConnRemPort.127.0.0.1.2600.127.0.0.1.1026 = 1026
tcpConnRemPort.219.182.165.53.23.219.182.165.55.4109 = 4109
tcpConnRemPort.219.182.165.53.139.219.182.165.58.2278= 2278
tcpConnRemPort.219.182.165.53.1017.219.182.100.2.1018 = 1018
tcpConnRemPort.219.182.165.53.1018.219.182.100.2.514 = 514
tcpConnRemPort.219.182.165.53.1020.219.182.165.55.513 = 513
tcpConnRemPort.219.182.165.53.1021.219.182.165.55.513 = 513
tcpConnRemPort.219.182.165.53.1022.219.182.100.2.1019 = 1019
tcpConnRemPort.219.182.165.53.1023.219.182.100.2.514 = 514
tcpConnRemPort.219.182.165.53.1905.219.182.165.55.21 = 21
tcpConnRemPort.219.182.165.53.6000.219.182.100.2.1304 = 1304

REVENDICATIONS

1. Procédé de traitement d'une requête complexe adressée à au moins un agent (5) SNMP d'une machine (2b) ressource d'un système informatique (1) à partir d'un gestionnaire (4) de protocole complexe d'une machine (2a) application, chaque agent (5) gérant des tables d'attributs appartenant à la machine (2b) ressource, les instances des tables étant référencées par des identificateurs comprenant des index, caractérisé en ce qu'il consiste à :

- transformer un filtre (F1) issu de la requête complexe en un filtre (F2) simplifié ne comportant que des conditions sur des index, le filtre (F2) respectant les caractéristiques de correspondance suivantes : le filtre (F2) laisse passer toutes les requêtes SNMP dont les réponses pourraient vérifier le filtre (F1), mais filtre toutes les requêtes SNMP dont les réponses ne peuvent en aucun cas vérifier le filtre (F1) ;
- restreindre les requêtes SNMP à celles qui respectent le filtre (F2), et appliquer le filtre (F1) sur les réponses.

2. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il consiste à :

1) transformer le filtre (F1) issu de la requête complexe en filtre (F2) simplifié ;
2) déterminer la première instance potentielle vérifiant le filtre (F2) simplifié ; l'identificateur qui est juste inférieur à l'identificateur de l'instance potentielle déterminée est appelé identificateur de test ;
3) retrouver à partir d'une requête SNMP l'instance de la table ayant pour identificateur celui qui suit l'identificateur de test. Si aucune instance n'est retrouvée, le procédé de traitement est terminé. Si une instance est retrouvée, l'instance retrouvée est appelée instance solution ;

4) appliquer le filtre complexe (F1) à l'instance solution ; si l'instance vérifie le filtre (F1), elle fait partie de la réponse à la requête complexe traitée ;
5) déterminer la première instance potentielle dont l'identificateur est supérieur à l'identificateur de l'instance solution et vérifiant le filtre (F2) simplifié. Si aucune instance n'est retrouvée, le procédé de traitement est terminé. Si une instance est retrouvée, l'identificateur qui est juste inférieur à l'identificateur de l'instance potentielle est appelé identificateur de test et le procédé reprend à la troisième étape.

3. Procédé selon la revendication 2, caractérisé en ce qu'il consiste à obtenir dans la première étape un filtre simplifié de la forme :

(OU
(ET
condition sur l'index 1 : $C1_{(1)}$
condition sur l'index 2 : $C2_{(1)}$
...
condition sur l'index n : $Cn_{(1)}$
)
...
(ET
condition sur l'index 1 : $C1_{(i)}$
condition sur l'index 2 : $C2_{(i)}$
...
condition sur l'index n : $Cn_{(i)}$
)
...
).

4. Procédé selon l'une des revendications 2 ou 3, caractérisé en ce que si, dans la première étape, après simplification, le filtre se résume :

- à la seule condition VRAI, la table est parcourue dans son intégralité ;
- à la seule condition FAUX, aucune instance ne peut convenir.

5. Procédé selon l'une des revendications 2 à 4, caractérisé en ce qu'il consiste, pour obtenir le filtre simplifié F2, à vérifier de prime abord si le filtre complexe répond à des règles définissant des filtres qui ne sont vérifiés par aucune instance.

6. Procédé selon l'une des revendications 1 à 5, caractérisé en ce qu'il consiste, pour obtenir le filtre simplifié F2, à :

- transformer le filtre complexe en une combinaison de conditions sur les attributs liées par les opérateurs logiques ET, OU et NON ;
- repousser les opérateurs NON vers les feuilles et supprimer les NON doubles (NON NON) ;
- supprimer les conditions X portant sur des attributs qui ne sont pas des index ;
- simplifier les opérations en résultant ;
- factoriser les ET et OU imbriqués ;
- regrouper les conditions concernant le même index ;
- regrouper tous les OU à la racine du filtre et simplifier à nouveau.

7. Procédé selon la revendication 6, caractérisé en ce qu'il consiste, pour supprimer les conditions X, à remplacer les conditions X et NON X par la constante VRAI.

8. Procédé selon l'une des revendications 6 ou 7, caractérisé en ce qu'il consiste, pour simplifier les opérations, à :

- remplacer les tests ET et OU à un seul opérande par cet opérande ;

- remplacer les opérations ET ne contenant que des opérandes VRAI par la constante VRAI et les opérations OU ne contenant que des opérandes FAUX par la constante FAUX ;
- retirer les conditions VRAI des autres opérations ET et les conditions FAUX des autres opérations OU ;
- remplacer les opérations OU contenant au moins un opérande VRAI par la constante VRAI et les opérations ET contenant au moins un opérande FAUX par la constante FAUX ;
- remplacer les conditions s'avérant être toujours VRAI ou FAUX par la constante VRAI ou FAUX ;

toutes ces opérations de simplification étant appliquées autant de fois qu'il est possible de le faire.

9. Procédé selon l'une des revendications 2 à 8, caractérisé en ce qu'il consiste, dans la deuxième étape, à concaténer la première valeur vérifiant $C1_{(i)}$ à la première valeur vérifiant $C2_{(i)}$ jusqu'à $Cn_{(i)}$ pour obtenir les instances potentielles locales zéro $I1\_0_{(i)}$. $I2\_0_{(i)}$. ... $In\_0_{(i)}$, la première valeur possible en l'absence de condition sur un index donné étant la valeur nulle, l'instance potentielle correspondant à la plus petite des instances potentielles locales zéro.

10. Procédé selon la revendication 9, caractérisé en ce qu'il consiste, dans la cinquième étape, à effectuer pour tout i et tant que l'indice p est supérieur à 0 ou qu'aucune instance cherchée n'est trouvée, les opérations suivantes :

S'il existe un $Jp_{(i)} > Ip$ qui vérifie la condition $Cp_{(i)}$, alors l'instance potentielle locale est constituée de la manière suivante:

- pour tout index k < p, on prend la valeur Ik avec I1.I2. ... .In l'identificateur de l'instance solution ;
- pour l'index p, on prend la valeur $Jp_{(i)}$;
- pour tout index k > p, on prend la valeur $Ik\_0_{(i)}$;

Sinon p prend la valeur p-1 et le procédé reprend les opérations ci-dessus, l'instance potentielle correspondant à la plus petite des instances potentielles locales obtenues.

11. Procédé selon l'une des revendications 2 à 10, caractérisé en ce qu'il consiste, dans la deuxième et la cinquième étapes, à obtenir l'identificateur de test à partir de l'identificateur de l'instance potentielle, en soustrayant 1 à son dernier chiffre si celui-ci est différent de 0, ou en supprimant ce dernier chiffre s'il est nul.

12. Système de traitement d'une requête complexe adressée à au moins un agent (5) SNMP d'une machine (2b) ressource d'un système informatique (1) à partir d'un gestionnaire (4) de protocole complexe d'une machine (2a) application, chaque agent (5) gérant des tables d'attributs appartenant à la machine (2b) ressource, les instances des tables étant référencées par des identificateurs comprenant des index, le système comprenant un agent intégrateur (6) permettant la mise en œuvre du procédé de traitement selon l'une des revendications 1 à 11.

ABREGE DESCRIPTIF

La présente invention concerne un procédé de traitement d'une requête complexe adressée à au moins un agent (5) SNMP d'une machine (2b) ressource à partir d'un gestionnaire (4) SNMP d'une machine application (2a), consistant à traiter ladite requête complexe afin de permettre à un intégrateur d'agent (6) de traduire ladite requête complexe en requêtes SNMP et d'optimiser le nombre de requêtes SNMP transmises sur le réseau (3), en particulier le nombre des requêtes GETNEXT.

Figure de l'abrégé : Figure 1

IN THE UNITED STATES PATENT AND TRADEMARK OFFICE

In re application of:	:	
	:	Examiner:
Olivier MIAKINEN	:	
	:	
Serial No.: To Be Assigned	:	Group Art Unit:
	:	
Filed: June 28, 2000	:	Corres. To FR 99/08250
	:	Filed June 28, 1999
For: PROCEDE D'INTERROGATION A DISTANCE D'AGENTS SNMP		McLean, Virginia

CHANGE OF ADDRESS

Honorable Commissioner of Patents
and Trademarks
Washington, D.C. 20231

Sir:

Effective immediately, please note our new correspondence address and telephone/fax numbers as follows:

Miles & Stockbridge P.C.
1751 Pinnacle Drive
Suite 500
McLean, VA 22102-3833

Telephone: 703-903-9000
Fax: 703-610-8686

Respectfully submitted,

Miles & Stockbridge P.C.

Date June 28, 2000

By: _____
Edward J. Kondracki
Registration No. 20,604

Miles & Stockbridge, P.C.
1751 Pinnacle Drive, Suite 500
McLean, Virginia 22102-3833
Tel.: (703) 903-9000

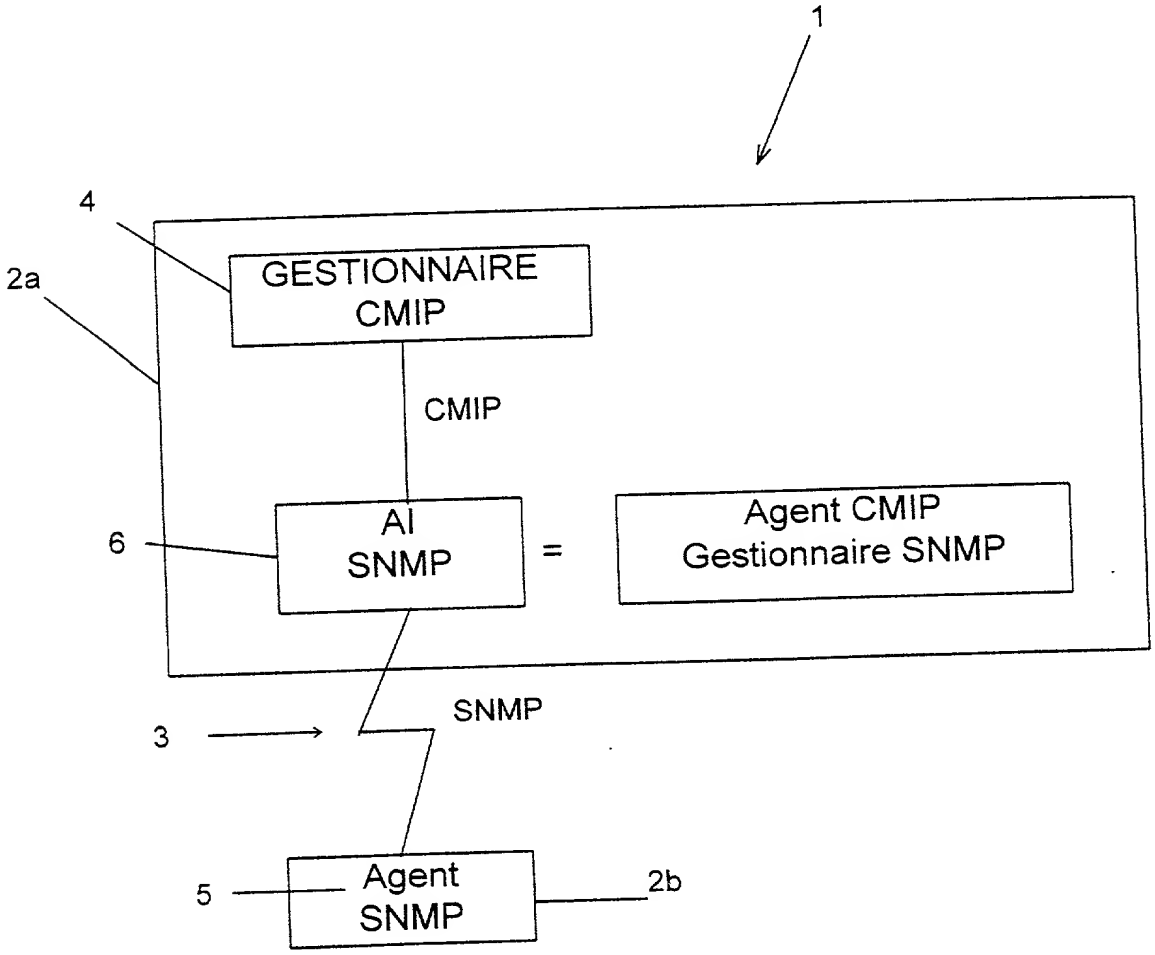
1
4
GESTIONNAIRE
CMIP
2a
CMIP
6
AI
SNMP
=
Agent CMIP
Gestionnaire SNMP
SNMP
3
5
Agent
SNMP
2b

FIG.1

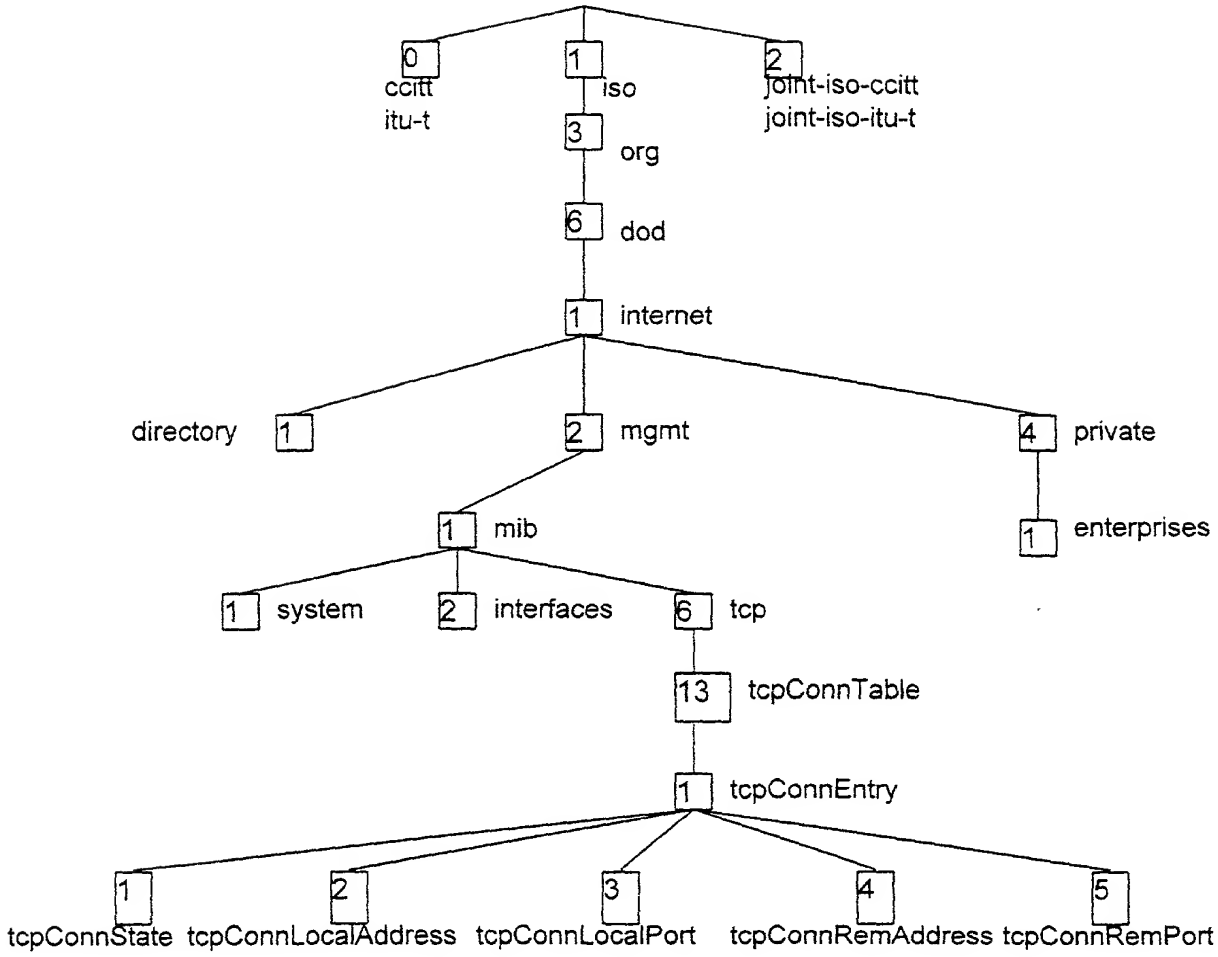
0
ccitt
itu-t
1
iso
2
joint-iso-ccitt
joint-iso-itu-t
3
org
6
dod
1
internet
directory
1
2
mgmt
4
private
1
mib
1
enterprises
1
system
2
interfaces
6
tcp
13
tcpConnTable
1
tcpConnEntry
1
tcpConnState
2
tcpConnLocalAddress
3
tcpConnLocalPort
4
tcpConnRemAddress
5
tcpConnRemPort

FIG.2

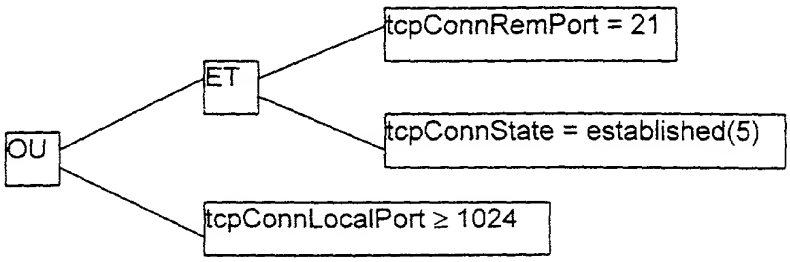
OU
ET
tcpConnRemPort = 21
tcpConnState = established(5)
tcpConnLocalPort ≥ 1024

FIG.3

FIGURE DE L'ABREGE

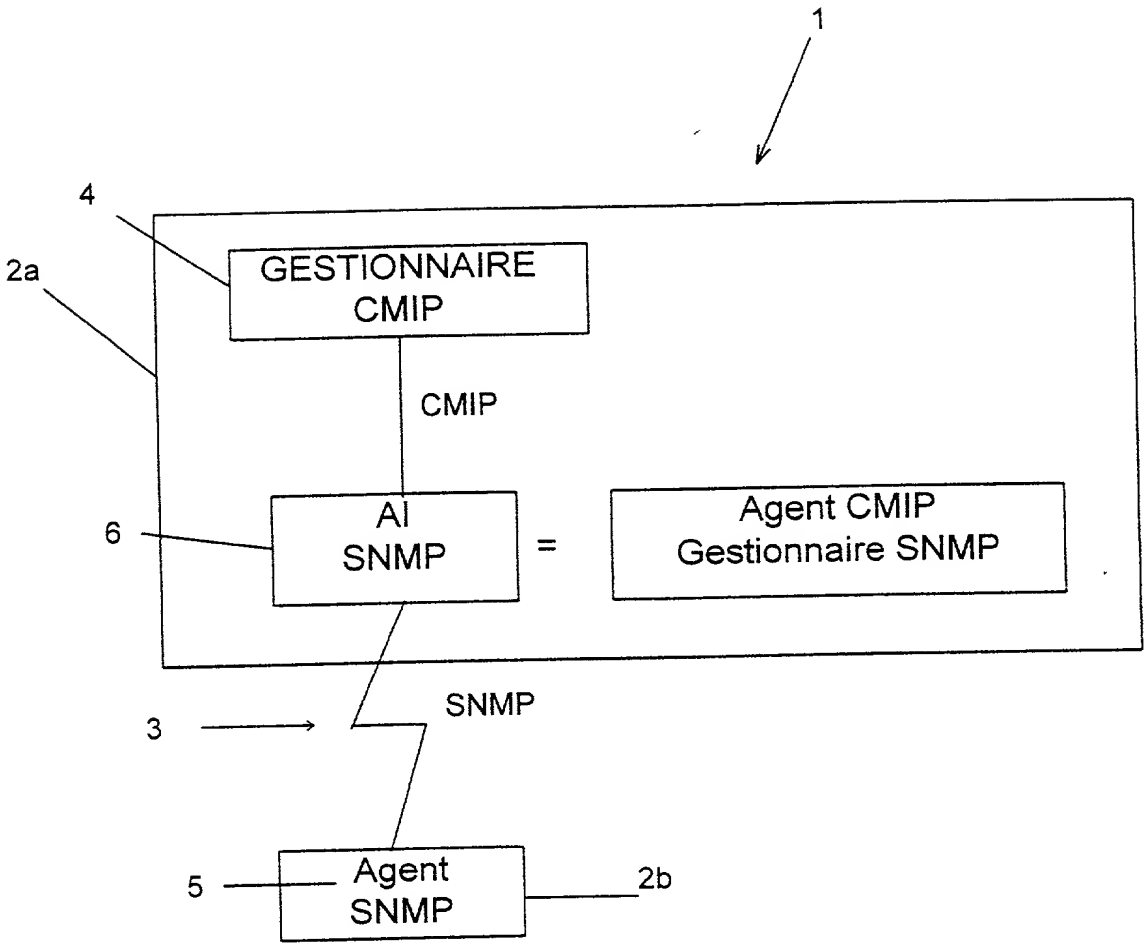

Declaration and Power of Attorney For Patent Application
Declaration Pour Demandes de Brevets Avec Pouvoirs
French Language Declaration

En tant qu' inventeur nomme ci-après, Je declare par le présent acte que:

As a below named inventor, I hereby declare that:

Mon nom, mon domicile, mon adresse postale, ma nationalité sont ceux qui figurent ci-après,

My residence, post office address and citizenship are as stated below next to my name,

Je déclare que je crois être l'inventeur original, premier et unique (si un seul nom figure sur le présent acte) ou un des co-inventeurs, originaux et premiers (si plusieurs noms figurent sur le present acte) du sujet revendiqué et pour liquel un brevet est demande sur la base de l'invention intitulée:

I believe I am the original, first and sole inventor (if only one name is listed below) or an original, first and joint inventor (if plural names are listed below) of the subject matter which is claimed and for which a patent is sought on the invention entitled

Procédé d'interrogation à distance d'agents SNMP.

dont la description
(cocher la case correspondante)

the specification of which
(check one)

☒ est annexée au présent acte.

☐ a été déposée _____

Numéro de série de la demande _____

et modifiée le _____ (si approprié)

☐ is attached hereto.

☐ was filed on _____ as

Application Serial No. _____

and was amended on _____ (if applicable)

Je déclare par le présent acte avoir examiné et compris le contenu de la description identifiée ci-dessus, revendications y compris, et le cas échéant telle que modifiée par l'amendment cite plus haut.

I hereby state that I have reviewed and understand the contents of the above identified specification, including the claims, as amended by any amendment referred to above.

Je reconnais le devoir de divulguer l'information qui est en rapport avec l'examen de cette demande selon Titre 37 du Code des Reglements Fédéraux §1.56(a).

I acknowledge the duty to disclose information which is material to the examination of this application in accordance with Title 37, Code of Federal Regulations, §1.56(a).

French Language Declaration

Je revendique par le présent acte le benéfice de priorité étrangère selon Titre 35, du Code des Etats-Unis, §119 de toute demande de brevet ou d'attestation d'inventeur énumérée ci-après, et j'ai identifié également ci-après toute demande étrangère de brevet ou d'attestation d'inventeur ayant une date de dépôt antérieure à celle de la demande pour laquelle la priorité est revendiquée.

I hereby claim foreign priority benefits under Title 35, United States Code, §119 of any foreign application(s) for patent or inventor's certificate listed below and have also identified below any foreign application for patent or inventor's certificate having a filing date before that of the application on which priority is claimed:

Prior foreign applications

Demande(s) de brevet anterieure(s) dans un autre pays:

(Number) (Numero)	(Country) (Pays)	(Day/Month/Year Filed) (Jour/Mois/Annee de dépôt)	Priority claimed Droit de priorite revendique Yes Oui	No Non
FR 99 08250	France	28 06 1999	X	☐
			☐	☐
			☐	☐

Je revendique par le présent acte, le bénéfice selon Titre 35 du Code des Etats-Unis, §120 de toute(s) demande(s) américaines énumérée(s) ci-après et, dans la mesure où le sujet de chacune des revendications de cette demande n'est pas divulgué dans la demande américaine antérieure, de la façon définie par le premier paragraphe de Titre 35 du Code des Etats-Unis, §112, je reconnais le devoir de divulguer l'information pertinente selon Titre 37 du Code des Réglements Fédéraux, §1.56(a), toute information qui se présente entre la date de dépôt de la demande antérieure et la date de dépôt de la demande, soit nationale, soit internationale PCT.

I hereby claim the benefit under Title 35, United States Code, §120 of any United States application(s) listed below and, insofar as the subject matter of each of the claims of this application is not disclosed in the prior United States application in the manner provided by the first paragraph of Title 35, United States Code, §112, I acknowledge the duty to disclose material information as defined in Title 37, Code of Federal Regulations, §1.56(a) which occurred between the filing date of the prior application and the national or PCT international filing date of this application:

(Application Serial No.) (No. de Demande)	(Filing Date) (Date de Depôt)	(Etat) (brevetee, pendante, abandonné)	(Status) (patented, pending, abandoned)

Je déclare par le présent acte que toutes mes déclarations, à ma connaissance, sont vraies et que toutes les déclarations faites à partir de renseignements ou de suppositions, sont tenues pour être vraies; de plus, toutes ces declarations ont été faites en sachant que de fausses déclarations volontaires u autres actes de même nature sont sanctionées par une amende ou un emprisonnement, ou les deux, selon la Section 1001, du Titre 18 de Code des Etats-Unis et que de selles déclarations délibérément fausses peuvent compromettre la validité de la demande ou du brevet délivré.

I hereby declare that all statements made herein of my own knowledge are true and that all statements made on information and belief are believed to be true; and further that these statements were made with the knowledge that willful false statements and the like so made are punishable by fine or imprisonment, or both, under Section 1001 of Title 18 of the United States Code and that such willful false statements may jeopardize the validity of the application or any patent issued thereon.

French Language Declaration

POUVOIR: En tant qu'inventeur, je désigne l'(les) avocat(s) et/ou l'(les) agent(s) suivant(s) pour poursuivre la procédure de cette demande et traiter toute affaire la concernant supris du Bureau des Brevets et de Marques:

Harold L. Stowell, Reg. 17,233
Edward J. Kondracki, Reg. 20,604
Dennis P. Clarke, Reg. 22,549
William L. Feeney, Reg. 29,918
John C. Kerins, Reg. 32,421

POWER OF ATTORNEY: As a named inventor, I hereby appoint the following attorney(s) and/or agent(s) to prosecute this application and transact all business in the Patent and Trademark Office connected therewith. (*list name and registration number*)

Harold L. Stowell, Reg. 17,233
Edward J. Kondracki, Reg. 20,604
Dennis P. Clarke, Reg. 22,549
William L. Feeney, Reg. 29,918
John C. Kerins, Reg. 32,421

Adresser toure correspondance à:

Edward J. Kondracki, Esq.
KERKAM, STOWELL, KONDRACKI
& CLARKE, P.C.
5203 Leesburg Pike, Suite 600
Falls Church, VA 22041

Send Correspondence to:

Edward J. Kondracki, Esq.
KERKAM, STOWELL, KONDRACKI
& CLARKE, P.C.
5203 Leesburg Pike, Suite 600
Falls Church, VA 22041

Adresser toute communication téléphonique à: (*Nom*) (*Numéro de téléphone*)

Edward J. Kondracki, Esq.
(703) 998-3302

Direct Telephone Calls to: (*name and telephone number*)

Edward J. Kondracki, Esq.
(703) 998-3302

Nom complet du seul ou premier inventeur MIAKINEN Olivier	Full name of sole or first inventor
Signature de l'inventeur Date X 17 août 1999	Inventor's signature Date
Domicile 26 rue du Fort 94400 VITRY SUR SEINE FRANCE	Residence
Nationalité Française	Citizenship
Adresse Postale 26 rue du Fort 94400 VITRY SUR SEINE FRANCE	Post Office Address
Nom complet du second co-inventeur, le cas echeant	Full name of second joint inventor, if any
Signature de l'inventeur Date	Second Inventor's signature Date
Domicile	Residence
Nationalité	Citizenship
Adresse Postale	Post Office Address

(Fournir les mêmes renseignements et la signature de tout co-inventeur supplémentaire.)

(Supply similar information and signature for third and subsequent joint inventors.)